

CADRE LÉGAL

Art. R.4512-7, R.4511-1 et
2 du Code du travail

Arrêté du 5 août 2002



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.

En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Savoir identifier le besoin d'un permis de feu.
- Savoir rédiger un permis de feu.
- Savoir inspecter pendant et après les travaux.
- Savoir mettre en place une prévention adaptée.

PUBLIC VISÉ

Tout personnel responsable de maintenant et de travaux.



DURÉE

De 3 heures sur une demi-journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

Recommandée tous les 3 ans.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et la réglementation :
 - Le contexte législatif et réglementaire.
 - Les risques et les conséquences d'un incendie.
 - Les statistiques des accidents liés aux incendies.
 - Le travail par point chaud.
- Le permis de feu :
 - Connaître son utilisation.
 - Savoir quand établir un permis de feu.
 - Savoir à qui est-il délivré.
 - Savoir qui le délivre.
 - Connaître la validité d'un permis de feu.
- La rédaction du permis de feu :
 - Les étapes à respecter avant de rédiger un permis de feu.
 - Renseigner le permis de feu (nature des travaux, situation, validité...).
 - Les types de locaux : autorisation ou non d'un permis de feu.
- Assurer une prévention efficace :
 - L'inspection du chantier : avant, pendant et après.
 - Les moyens de protection à mettre en place.
 - Connaître les consignes particulières.

PROGRAMME PRATIQUE

- Exercices pratiques de rédaction d'un permis de feu lors de différentes situations.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

